

giment Pfyffer gewesen und besass darnach eine eigene Kompagnie]⁶ parce qu'il en luy promets 17:^L par mois ce qui est considerable dans le temps ou nous sommes et Si en cas [qu]'on ne vouloit pas luy tenir ce qu'il ports il seroit libre, et ne Serois tenue de payer aucune debtes Si je pouvois l'engager de vous payer ce qu'il vous dois Je ne le garderois point dans ma comp:^e car il me paroist qu'il est bien cher, ma femme [die Pinchène] s'est toujours trouvés incommodés depuis Sa couche cela va un peu mieux aujourd'huy et j'espere qu'elle sera bientost retablie, nous nous recommandons tous les deux en vous assurant de nos respects et je suis en mon particulier et je seray toute ma vie avec un attachement inviolable ...".

- 1) s. AH 81/68
- 2) An dieser Stelle steht nochmals "Mad:^{me}"; ev. meint Zurlauben damit die Mutter seiner Gattin. Den Namen derselben scheint freilich auch **Beat Fidel** Zurlauben, der Genealoge der Familie und u.a. auch Autor des Artikels "Zur-Lauben" in *Moréri/Dictionnaire* Bd. 10, 2. Suppl. 80 Nr. XVIII, [1759] nicht gekannt zu haben.
- 3) s. AH 101/52, wobei - wie aus dem Folgenden zu ersehen ist - der Eintritt in die Kompagnie Kolin nur eine der in Betracht gezogenen Möglichkeiten war.
- 4) s. AH 101/52
- 5) Vermutlich ist damit der in AH 101/52 genannte Kadett [Johann Jakob?] Kolin gemeint.
- 6) s. AH 152/85

Original - AH 101, 212-214

61

1754 Dezember 7., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. CHARGE D'AFFAIRES SIEUR] DE VERTMONT [AN GARDEHPTM. UND BRIGADIER BEAT FIDEL ZURLAUBEN]¹, ZUG

"Je regarde comme une preuve extremement obligeante de la Continuation de Votre amitié, que vous ayies bien voulu me faire part du Mariage que vous venez de faire [am 24. November 1754] avec Mademoiselle [Maria Barbara Helena Elisabeth] collin [=Kolin], elle est charmante et les graces de sa personne se trouvent accompagnés d'autres avantages qui ne sont rien moins qu'indifferents au bonheur de la vie; Comme ils ne me font rien prévoir dans l'avenir qui ne doive tourner à vostre satisfaction, je vous fais mon Compliment de tout mon coeur de ce sage engagement. vous n'etes pas le seul Monsieur sujet au Changement, il s'en est fait aussi quelque petit dans mes allures, je me sors plus que tres rarement et pour de courtes instances de mon Cabinet, et je

trouve dans l'aplication un plaisir qui me devient chaque jour plus sensible et qui m'empêche d'avoir aucun regret aux dissipations qui m'amusoient autrefois. faites Je vous supplie agréer Mon respect a Madame la Baronne de Zurlauben [die genannte Kolin gemeint], personne ne peut etre partisan plus décidé de son mérite que je le suis, recévés ... en meme temps les nouvelles assurances du tendre et inviolable attachement avec lequel J'ay L'honneur d'etre ... vous pensés bien que je ne tiens pas sous le boilleau Toutes les brillantes productions que votre bienheureux Mariage a inspirées aux Poetes¹ de votre bonne ville."

1) Adresse weggeschnitten

2) So verfasste etwa Beat Jakob Anton Hiltensperger einen derartigen "Glücks-Wunsch", s. Meier/Zug und die zurlaubenschen Familiensammlungen 204 Nr. 226.

Original - AH 101, 215 - Blatt 215^v leer

62

1682 Dezember 5., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [SECRETAIRE PARTICULIER] BILLARD AN [DEN ZUGER STADT- UND AMTSRAT] RITTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN

"Jl faut advouer que j'ay laissé couler quelques ord^{res} sans me donner l'honneur de vous escrire tant a cause de nostre [gemeint des Schreibers und von dessen Dienstherrn, des franz. Ambassadors Robert-Vincent de Gravel] absence que par le peu de nouvelles que Nous avons icy et pour y Supleer Je vous envoie la copie d'un Memoire¹ que Messieurs nos Ambassadeurs et Plenipotentiaires [Melchior de Harod de Senevas, Marquis de Saint-Romain, und Nicolas-Auguste de Harlay, Comte de Cély] ont donné [auf der Konferenz zwischen Frankreich und dem Röm. Reich] a francfort [am Main] avant que d'en partir pour monstrier a cette Assemblée là, a l'Empire et a toute la Chrestienté les justes raisons que le Roy [Ludwig XIV.] a eu de les rappeler d'un lieu ou leur presence devoit Si inutile par l'opposition et par les artifices de Ceux qui traversoient les bonnes intentions de Sa Maiesté pour la paix. Vous pourrez ... communiquer ledit Memoire, ou Vous le jugerez a propos Sur lequel jl Vous plaira de me faire scavoir vos sentiments, et de croire cependant que je Suis au point que je le dois ...".